

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME

DU PAYS DE MONTBÉLIARD

urbanisme • aménagement • transitions



Esquisser
les territoires de demain

NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION

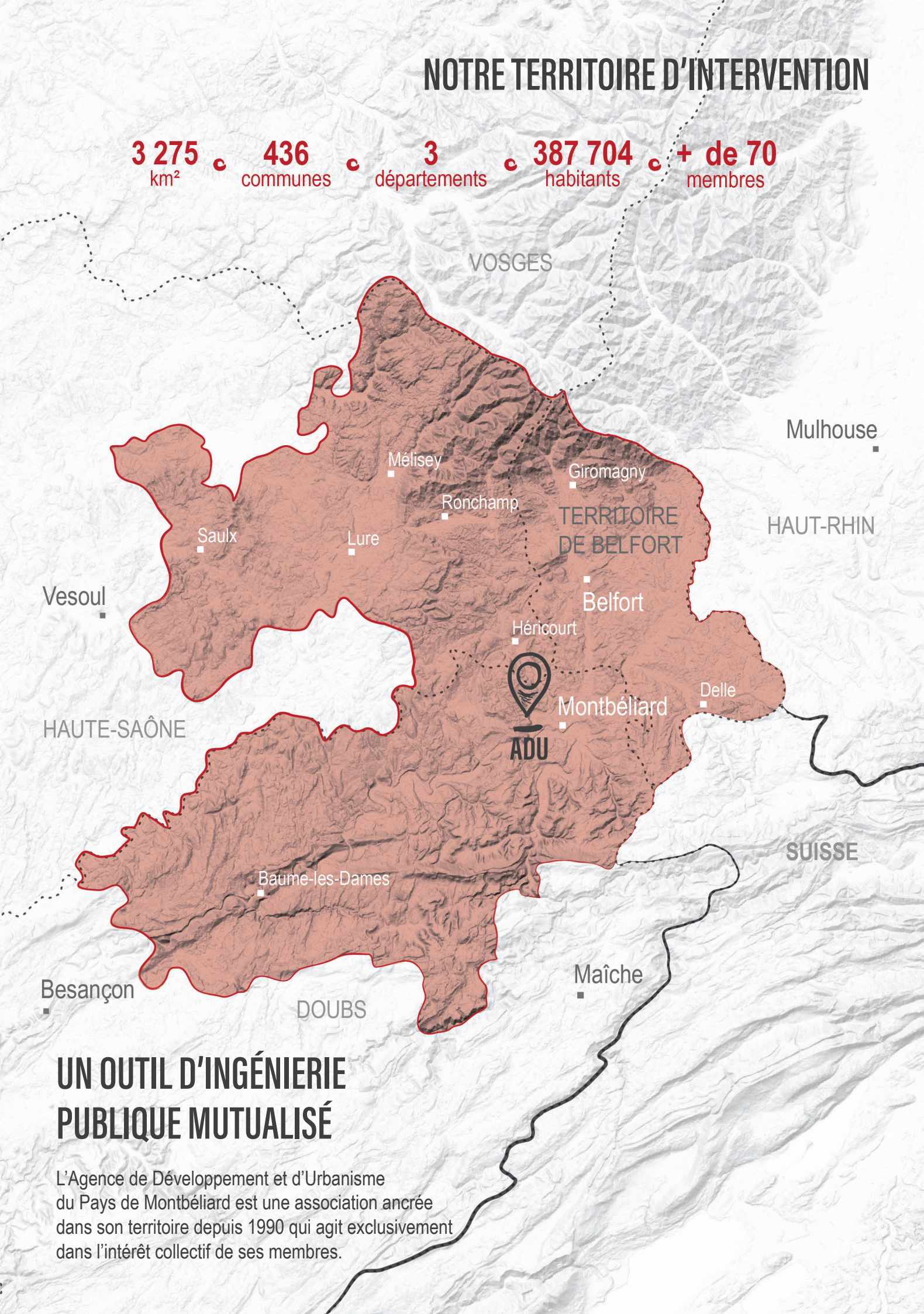
3 275
km²

436
communes

3
départements

387 704
habitants

+ de 70
membres



VOSGES

Mulhouse

HAUT-RHIN

TERRITOIRE
DE BELFORT

Mélieux

Girémagny

Ronchamp

Saulx

Lure

Belfort

Héricourt

Delle

Montbéliard

ADU

Vesoul

HAUTE-SAÔNE

SUISSE

Baume-les-Dames

DOUBS

Maîche

Besançon

UN OUTIL D'INGÉNIERIE PUBLIQUE MUTUALISÉ

L'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard est une association ancrée dans son territoire depuis 1990 qui agit exclusivement dans l'intérêt collectif de ses membres.

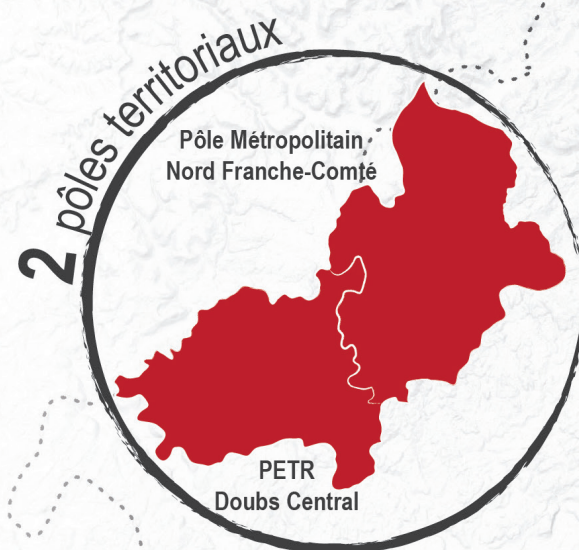
ANTICIPER, DÉBATTRE, IMAGINER ET ESQUISSEZ NOS TERRITOIRES DE DEMAIN

Les politiques d'aménagement du territoire constituent un levier d'action décisif face aux multiples transformations socio-démographiques, climatiques, économiques et citoyennes actuelles. Les territoires portent une responsabilité principale pour relever ces défis.

Dans le même temps, les normes évoluent, les équilibres financiers se tendent, les attentes citoyennes s'affirment et la nature des enjeux élargit les périmètres de coopération et les liens d'interdépendance entre territoires.

Les choix d'aujourd'hui appellent des décisions nécessairement collectives, concertées et innovantes, avec une part d'incertitude de résultat qui rend la décision plus difficile.

Acteur neutre, indépendant et au service de l'intérêt général, l'Agence constitue un lieu de réflexion particulièrement propice à la construction de solutions d'avenir pour les territoires. Elle propose à cet effet une ingénierie d'étude polyvalente, une proximité quotidienne avec les acteurs du territoire et un accompagnement dans la durée à ses adhérents. ■



Autres membres

État



Région BFC



Département 25



Syndicat Mixte de Transport NFC



UN ACTEUR DE PROXIMITÉ INSCRIT DANS LA DURÉE

L'Agence accompagne ses membres dans le temps long pour une continuité des démarches malgré les évolutions institutionnelles ou politiques.

Une connaissance fine des territoires et de leurs acteurs.

Une capacité de réactivité face aux nouveaux enjeux et besoins.

Une assistance conseil juridique et technique permanente. ■



NOTRE OFFRE D'INGÉNIERIE

L'Agence mobilise des compétences pluridisciplinaires permettant un accompagnement sur mesure à chaque étape de la chaîne de production urbaine.

- De la vision territoriale à l'action.
- De la Région à la commune.

La gouvernance partenariale de chaque mission assure la solidité du processus décisionnel.

UN PARTENAIRE AUX CÔTÉS DES DÉCIDEURS PUBLICS

L'Agence aide les décideurs publics à objectiver leurs choix d'aménagement.

Des analyses territoriales pour hiérarchiser les objectifs.

Une évaluation prospective des besoins territoriaux.

Une prise en compte des interactions entre politiques sectorielles définies à différentes échelles de territoires,

Des scénarios comparatifs des retombées attendues à court et long termes. ■



COMPRENDRE les dynamiques territoriales

Documenter la connaissance du territoire, analyser ses dynamiques, anticiper les évolutions socio-économiques, comprendre les effets du changement climatique, explorer les nouveaux défis.

DÉFINIR des stratégies

Traduire une ambition politique en stratégie territoriale claire et partagée.

Fixer les objectifs prioritaires et les résultats attendus.

UN TIERS DE CONFIANCE

L'Agence veille à sécuriser les prises de décision publique.

Cohérence avec les lois et les politiques publiques de rang supérieur, respect des procédures.

Solidité des études techniques.

Qualité de concertation citoyenne et du dialogue partenarial.

Réalisme territorial, technique et financier. ■



PLANIFIER le développement

Élaborer et faire évoluer les documents qui encadrent le développement (SCoT, PLU(i), cartes communales).

Réguler le développement, traduire réglementairement les exigences publiques.

CONCEVOIR les projets d'aménagement

Définir le programme et le plan d'aménagement des opérations d'urbanisme et d'espaces publics.

Préparer le passage à la phase travaux.

Préfigurer les co-financements.

UNE EXPERTISE OUVERTE SUR L'EXTERIEUR

L'Agence met au profit de ses membres une expertise mutualisée dans différents réseaux professionnels.

Accès à des expertises complémentaires.

Partage d'informations, de retours d'expériences et de bonnes pratiques.

Développement de méthodes et innovation professionnelle. ■



Réseau de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme



Réseaux Régionaux : Transformons nos Modèles d'Aménagement et Petites Villes de Demain



Réseau Départemental Partenariat Friches du Doubs



ÉVALUER pour ajuster les politiques publiques

Mesurer les effets des politiques publiques.

Identifier les dynamiques conjoncturelles.

Association loi de 1901, l'Agence se mobilise auprès des élus, techniciens et partenaires pour tous leurs projets.

Son programme d'activités mutualise les moyens des adhérents autour d'objectifs d'études communs et de la mise à disposition de ressources partagées. Les missions n'entrant pas dans ce cadre peuvent donner lieu à une prestation de service entre l'Agence et l'un de ses membres.

Nos services permanents aux adhérents :

- Conseils rapides en urbanisme et aménagement.
- Veille juridique.
- Accès aux études réalisées et aux bases de données.
- Accès aux événements : conférences/débats, journées de visite, séminaires thématiques.

NOUS RETROUVER

Agence de Développement
et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard

8 avenue des Alliés - BP 98407
25208 MONTBELIARD cedex
Tél.+33 (0)3 81 31 86 00

Nous vous accueillons du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h

SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ

www.adu-montbeliard.fr



LinkedIn



COMPRENDRE LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

L'activité d'observation territoriale de l'Agence permet de collecter, organiser et traiter un ensemble de données statistiques, géographiques et de terrain pour **comprendre et suivre dans le temps les dynamiques territoriales**. Nous alimentons les représentations collectives du territoire, afin d'établir des projections facilitant les prises de décision.

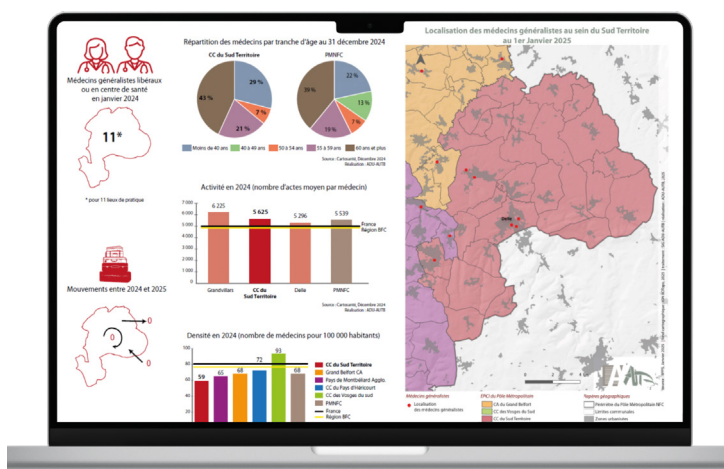


■ Anticiper les mutations du territoire

Les territoires sont des écosystèmes complexes qui évoluent rapidement sous l'effet de transformations économiques, sociales et environnementales. Nous assurons une veille territoriale permanente et nous mobilisons nos capacités d'analyse pour **repérer les signaux faibles et comprendre les phénomènes émergents** : nouvelles dynamiques démographiques, mutations des modes de vie, transformations du commerce, tensions sur le foncier ou évolution des mobilités. En éclairant ces tendances et leurs impacts possibles, nous vous permettons d'**anticiper les changements à venir** et d'adapter vos stratégies d'aménagement et vos politiques publiques.

■ Multiplier les regards, croiser les échelles

Du quartier à l'échelle régionale, nous mettons en relation les enjeux de transition écologique, de foncier et de développement économique, d'évolution du commerce, d'habitat, de mobilités ou encore de vieillissement de la population et d'accès aux soins. En croisant ces analyses thématiques à toutes échelles du territoire, nous vous apportons une **lecture globale des mutations en cours** et des outils pour piloter, ajuster et évaluer les politiques publiques.



■ Quelques exemples d'analyses thématiques du territoire



- ◀ **Évaluation de la consommation et de la production énergétiques à l'échelle de l'agglomération du Pays de Montbéliard**
Un portrait énergétique qui permet de comprendre la trajectoire suivie par le territoire ces dernières années et de la comparer aux objectifs du PCAET.



- ◀ **Guide d'application de la loi APER** concernant l'obligation d'aménagement des parkings. Une méthode pour permettre aux collectivités de définir la vocation des parkings



- ◀ **Foncier agricole**
Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, identification du foncier propice à la diversification agricole et à l'installation d'exploitants. Un outil pour permettre la construction d'une stratégie foncière en protégeant les terrains les plus stratégiques et soutenir le développement d'une agriculture diversifiée, en particulier le maraîchage.

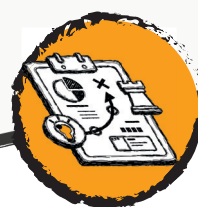
■ Outiller les territoires

L'ingénierie mutualisée de l'Agence lui permet de construire des outils et méthodes transposables dans d'autres territoires. Ce partage s'inscrit dans une **logique de progrès collectif** de la connaissance :

- **Guides méthodologiques** : construction d'outils d'application de textes de lois, de guides professionnels sur des sujets émergents.
- **Témoignages** : partage d'expérience au sein de réseaux régionaux, animation d'événements, publications de synthèses d'études.
- **Outils** : conception d'outils mutualisés pour améliorer la connaissance (O'riches, centralités régionales...) ; production de guides procéduraux pour piloter les démarches de planification.

DÉFINIR DES STRATÉGIES TERRITORIALES

L'Agence accompagne les mutations d'un territoire fortement industrialisé, confrontés à des enjeux de recomposition économique, de gestion du foncier et de transition écologique. Nous éclairons les choix structurants à faire dans un contexte où les décisions ont des effets durables sur l'attractivité du territoire. Dans ce cadre, nous vous aidons à comparer différentes trajectoires de développement et à en objectiver les impacts, afin d'alimenter une vision politique globale.



■ Un accompagnement stratégique pour dessiner l'avenir de votre territoire

Pour donner corps à vos ambitions, notre démarche repose sur trois principaux engagements :

- **Tracer un cap** : définir une trajectoire de développement à long terme, tout en éclairant les décisions que vous prenez dès aujourd'hui.
- **Traduire** : nous rendons cette stratégie lisible dans des documents de programmation opérationnels, comme des schémas directeurs ou des conventions cadre.
- **Fédérer** : nous assurons un travail partenarial entre l'État, les collectivités et les partenaires institutionnels pour mettre en cohérence les actions publiques et stimuler les investisseurs privés.

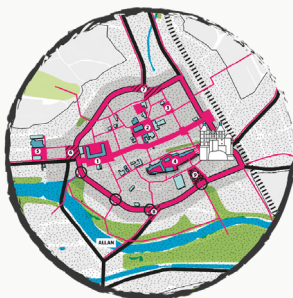
■ Une expertise pluridisciplinaire pour des projets globaux

Nous mobilisons nos compétences transversales pour répondre aux enjeux de revitalisation et de transition :

- **Revitalisation des centres-villes et des bourgs** : reconquête de l'habitat, dynamisation commerciale, renforcement des fonctions de centralité, qualification des espaces publics.
- **Fonctionnement urbain optimisé** : accessibilité des centres pour tous, définition de schémas directeurs cyclables et réorganisation des flux pour apaiser les centres urbains.
- **Développement et attractivité** : identification de leviers d'attractivité, recherche de synergies entre les programmes de différents acteurs et stratégies d'animation urbaine.
- **Mutations urbaines et entrées de ville** : requalification d'entrées de villes ou d'agglomération, couture entre les quartiers et leur cœur de ville.



■ Quelques exemples de définition de stratégies territoriales



◀ Action Cœur de Ville de Montbéliard

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'initialisation du programme. Définition d'un projet global autour de trois axes : consolider la centralité, renforcer l'identité et animer le centre avec son contexte. Création d'un observatoire de suivi de projet.



◀ Schéma directeur de l'entrée ouest de Lure

Transformer une entrée de ville confuse en un "morceau de centre-ville". Stratégie incluant la reconversion de friches, la diversification de l'offre de logements et la réorganisation progressive des flux de circulation.



◀ Ronchamp Champagne : AMO Petite Ville de Demain

Stratégie intercommunale. Schéma directeur des espaces publics. Caractérisation des séquences sur les traversées. Secteurs d'interventions prioritaires. Recomposition des centres.

■ Un appui à la gouvernance de projets complexes

L'Agence met son ingénierie au service de votre pilotage tout au long de la réflexion :

- **Analyse territoriale** : Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces (AFOM) et croisement avec des études thématiques (commerce, habitat, patrimoine).
- **Aide au pilotage** : assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), animation de comités techniques et de groupes de travail partenariaux, groupe qualité, groupe citoyens.
- **Spatialisation et programmation** : traduction cartographique des enjeux, définition de périmètres d'intervention (ORT) et de sites à enjeux, fiches actions sur les secteurs prioritaires.
- **Marketing et communication** : valorisation de l'image du territoire et stratégie de conquête d'investisseurs ou de nouveaux habitants (quartiers ANRU, villes-centres).

Avec l'Agence, vous disposez d'une expertise objective pour fédérer les acteurs autour d'une vision commune. Vos stratégies deviennent le fil conducteur de l'action publique, assurant une cohérence entre les politiques intercommunales et les projets locaux pour un territoire attractif et qui s'adapte aux enjeux climatiques.

PLANIFIER LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'Agence accompagne les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs documents de planification, à différentes échelles. Elle veille à la cohérence de ces documents, de la stratégie régionale jusqu'au zonage à la parcelle, afin de traduire les orientations territoriales en cadres réglementaires sécurisés et opérationnels.



■ Une expertise multi-échelles pour des projets cohérents

Nous mobilisons notre connaissance du territoire et de ses acteurs pour répondre aux enjeux de cohérence territoriale à chaque niveau d'intervention, de la Région à la commune.

Une veille juridique permanente : L'Agence assure un suivi quotidien de l'actualité en urbanisme afin de fournir à ses adhérents une information fiable et actualisée. Elle anime également un dialogue avec les personnes publiques associées pour partager ses analyses et construire des interprétations communes.

Une connaissance fine du territoire

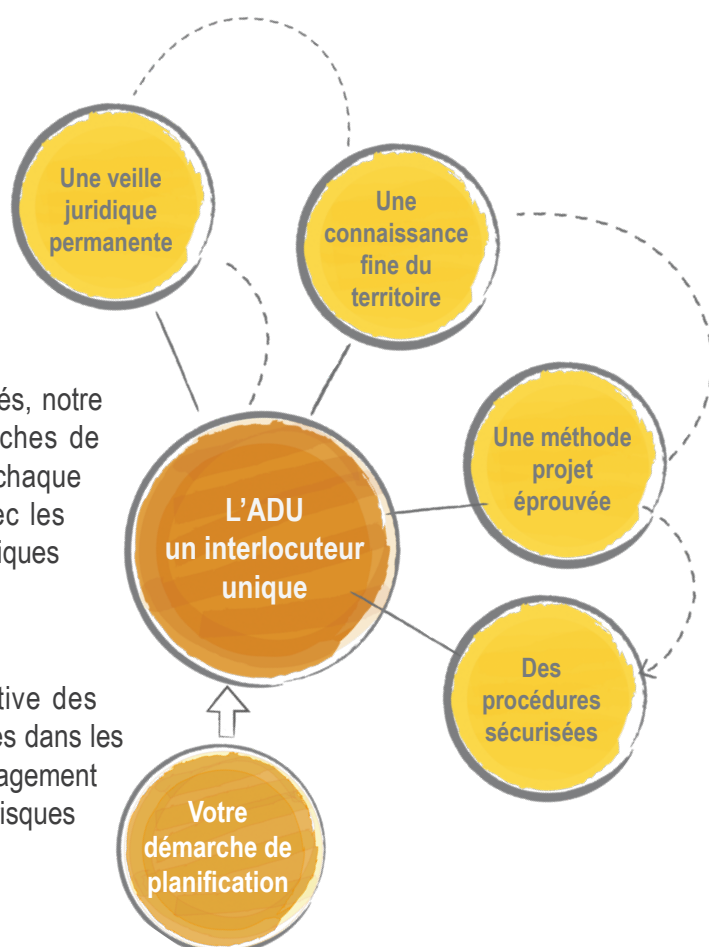
Acteur de proximité depuis 1990, l'Agence cultive une forte approche de terrain, et une bonne connaissance des acteurs et politiques publiques. Ses observatoires la dotent d'une expertise des dynamiques locales, garantissant une approche ancrée dans la réalité

Une méthode projet éprouvée

Pour répondre aux besoins réels des collectivités, notre méthode place le projet au cœur des démarches de planification, en valorisant les spécificités de chaque territoire. Elle privilégie la co-construction avec les élus et partenaires, tout en développant des pratiques innovantes de concertation citoyenne.

Des procédures sécurisées

La prise en charge de la gestion administrative des procédures et l'accompagnement des collectivités dans les échanges avec les différentes instances, de l'engagement jusqu'à l'approbation, garantit une réduction des risques juridiques et un respect des calendriers.





■ Une ingénierie conseil et un appui "sur-mesure"

La réalisation de documents d'urbanisme



L'ADU réalise toute procédure d'évolution de votre document d'urbanisme. Nos interventions couvrent la totalité des besoins : gestion de la procédure, production des pièces, animation de la démarche avec les partenaires, actes administratifs. Nous intervenons aussi en assistance à maîtrise d'ouvrage pour garantir le respect des engagements contractualisés entre nos membres et des cabinets privés, afin de préparer, piloter et gérer la procédure sur les plans administratif, technique et organisationnel.

La veille juridique



Une veille juridique trimestrielle est réalisée pour nos membres afin de vous informer de toute évolution impactant vos documents ou politiques publiques. Les acteurs institutionnels sont associés pour garantir un conseil juridique avisé et harmonisé. L'expertise du réseau national des Agences d'Urbanisme (FNAU) permet également de consolider cette veille et de contribuer aux échanges avec les ministères concernés.

L'assistance conseil permanente



Sur simple rendez-vous téléphonique, nous sommes à l'écoute de vos problématiques et nous nous tenons à votre disposition pour éclairer vos choix sur toute question liée à l'urbanisme. Contact : 03.81.31.86.00.

CONCEVOIR LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

L'Agence intervient **en amont de la consultation des aménageurs et d'une maîtrise d'œuvre**, pour vous aider à préparer et piloter la réalisation de vos opérations d'urbanisme et de requalification d'espaces publics. Notre rôle est de transformer vos intentions en une commande publique claire, garantissant des propositions opérationnelles réalistes et budgétairement maîtrisées.



■ Un accompagnement au pilotage pour réussir votre aménagement

Pour garantir la réussite de vos opérations, notre accompagnement repose sur trois engagements majeurs :

- **Clarifier** : nous croisons vos idées avec les besoins du territoire, tout en tenant compte des atouts du site, des contraintes techniques et réglementaires.
- **Sécuriser** : grâce à notre conseil technique et juridique, nous anticipons les difficultés et sécurisons les décisions des élus avant les phases opérationnelles.
- **Optimiser** : dans un contexte de ressources limitées, nous recherchons des solutions innovantes pour maximiser la qualité de votre projet tout en maîtrisant les coûts. Nous mobilisons les partenaires financeurs très en amont pour intégrer d'emblée leurs critères de financement et faciliter l'obtention de subventions.

■ Une expertise au service des enjeux de demain

Nous vous accompagnons sur une grande diversité de sujets urbains pour répondre aux **transitions climatiques et démographiques** :

- Reconversion de friches.
- Renouvellement de quartiers, d'îlots urbains, de noyaux villageois.
- Évolution de zones d'activités économiques et commerciales.
- Adaptation des espaces publics au changement climatique (îlots de fraîcheur, gestion de l'eau, solutions fondées sur la nature, entrées de ville).
- Intégration de nouveaux usages et des mobilités décarbonées (confort, sécurité, adaptation au vieillissement).



■ Quelques exemples de projets d'aménagement



◀ Place du 8 mai à Seloncourt : Conception d'une esquisse d'aménagement. Résorption d'un îlot de chaleur. Réemploi de matériaux en place et aménagement sobre. Appui à l'obtention de subventions régionales "renaturation".



► Friche Air Liquide à Exincourt : Définition de la programmation et des principes d'aménagement au regard des objectifs de la commune et des contraintes d'aménagement. Partenariat avec l'EPF pour faciliter la maîtrise foncière.



■ Un appui technique et financier "sur-mesure"

L'Agence met son expertise à votre service tout au long de votre démarche :

- **Conception** : diagnostics, programmation urbaine, scénarios de développement et esquisses d'aménagement.
- **Aide à la décision** : élaboration du dossier de consultation d'équipes de maîtrise d'œuvre et aide au choix du lauréat.
- **Participation** : appui à la concertation avec les habitants et les futurs gestionnaires du site.

Avec l'Agence, vous bénéficiez d'une expertise neutre, objective et présente dans la durée pour assurer la continuité de votre action entre chaque étape d'un projet. Vous sécurisez vos opérations, grâce à une préparation minutieuse en amont. Vos projets sont ancrés dans le territoire, respectent les politiques intercommunales et régionales et contribuent à leur mise en œuvre.



▲ Aménagement des espaces extérieurs du quartier Graviers Evoironnes : Conception du plan guide des aménagements en concertation avec la commune, PMA, les bailleurs et les habitants. Appui à l'obtention de subvention FEDER. Après la réalisation, évaluation de l'appropriation des espaces par les usagers. Organisation de visites techniques.

SUIVRE ET ÉVALUER POUR AJUSTER LES POLITIQUES PUBLIQUES

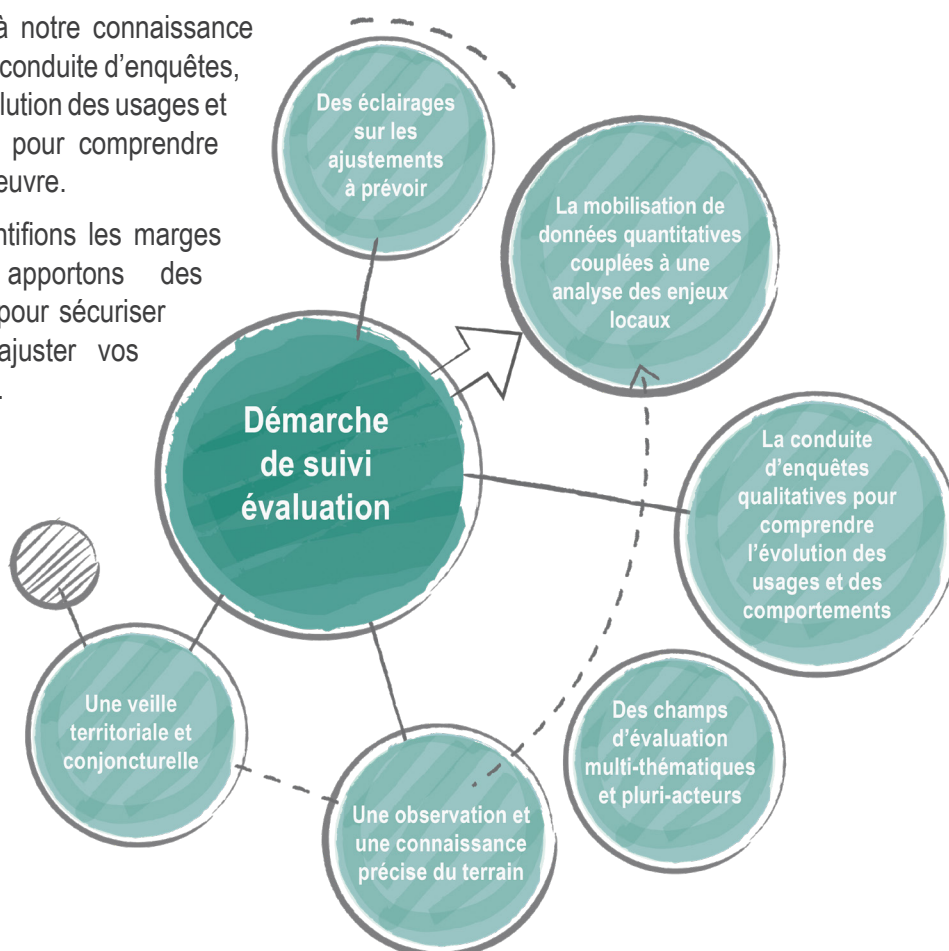
L'ADU accompagne les collectivités à toutes les étapes de leurs projets de territoire, de la phase initiale jusqu'à l'évaluation finale. Cet accompagnement complet permet de **suivre en continu les effets des politiques publiques**, de rendre compte des résultats et des impacts d'un programme d'actions et d'en tirer les enseignements pour ajuster les stratégies au fil de l'eau.



■ Un accompagnement pour optimiser vos actions

Pour garantir la pertinence et l'efficacité de vos politiques publiques, notre démarche s'appuie sur trois principes clés :

- **Mesurer** : nous mobilisons des données quantitatives et qualitatives pour rendre compte avec précision des résultats et des impacts de vos programmes d'actions.
- **Décrypter** : grâce à notre connaissance fine du terrain et à la conduite d'enquêtes, nous analysons l'évolution des usages et des comportements pour comprendre les dynamiques à l'œuvre.
- **Éclairer** : nous identifions les marges de progrès et apportons des éclairages objectifs pour sécuriser vos décisions et ajuster vos interventions futures.



■ Quelques exemples de missions de suivi-évaluation



◀ Observatoire de l'offre de soin dans le Nord Franche-Comté

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, suivi annuel de l'offre de soin à l'échelle de chaque intercommunalité du Nord Franche-Comté : médecins généralistes, spécialistes, paramédicaux. Une connaissance nécessaire pour organiser et soutenir l'accueil des professionnels de santé.



◀ Animation du groupe qualité urbaine et architecturale sur les projets du NPNRU

Évaluation partenariale de la démarche qualité. Animation et partage des résultats. Points forts et améliorations possibles. Recherche d'essaimage sur d'autres programmes.



◀ Programme Local de l'Habitat

Suivi des trajectoires de construction neuve. Entretiens communaux. Projection de tendances.

■ Une expertise transversale pour piloter l'action publique

Nous mobilisons des outils adaptés suivant les programmes et les objectifs recherchés :

- **Suivi d'indicateurs** : mise à jour de tableaux de bord thématiques pour assurer un suivi réactif et objectif de vos politiques.
- **Bilans de planification** : évaluation intermédiaire ou finale des documents d'urbanisme (SCoT, PLU, PLH) pour vérifier l'adéquation entre les intentions et les réalisations ; rapports d'artificialisation des sols.
- **Analyse de programmes** : évaluation quantitative et qualitative de démarches territoriales complexes (NPNRU, ORT, PCAET...).
- **Enquêtes qualitatives** : entretiens et enquêtes auprès d'usagers et d'acteurs de l'aménagement ; interviews de collectivités.

■ Une démarche de partage pour une amélioration continue

Nous plaçons le dialogue et la transparence au cœur du processus d'évaluation afin de favoriser l'appropriation des résultats par les acteurs locaux :

- **Animation de réseaux** : mise en relation des partenaires pour partager et croiser les retours d'expérience sur les projets menés.
- **Valorisation des enseignements** : publication de synthèses pour rendre compte des analyses et des enseignements tirés et organisation de débats pour alimenter la réflexion collective.

ANIMER LE DÉBAT PUBLIC ET FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE

L'Agence anime des actions de participation, de pédagogie et d'acculturation en mettant les publics au cœur des projets de territoire : élus, techniciens, acteurs institutionnels, habitants. Notre rôle est de favoriser par un dialogue constructif, l'appropriation collective des enjeux et de garantir des projets adaptés au quotidien des usagers et gestionnaires publics.



■ Faciliter l'appropriation des enjeux

Nous déployons notre savoir-faire à travers une grande diversité de formats pour répondre aux besoins de sensibilisation et de débat :

- **Débats et réflexions collectives** : organisation de journées de présentations-débats, de conférences et d'ateliers thématiques pour éclairer les choix publics.
- **Immersion et pédagogie** : réalisation de visites de terrain et de parcours commentés pour s'inspirer d'expériences réussies.
- **Réseaux et partage d'expériences** : animation de journées réseaux et de rencontres entre élus et partenaires pour favoriser la montée collective en compétences.
- **Médiation et ressources** : diffusion de publications pédagogiques, de guides méthodologiques et de supports d'information pour nourrir la réflexion territoriale et partager nos contributions.

ANIMATION

■ Quelques exemples d'animation

Stand participatif animé chaque année à la Fête du Sport de Sochaux pour échanger avec les habitants sur le renouvellement urbain du quartier Graviers-Evoironnes

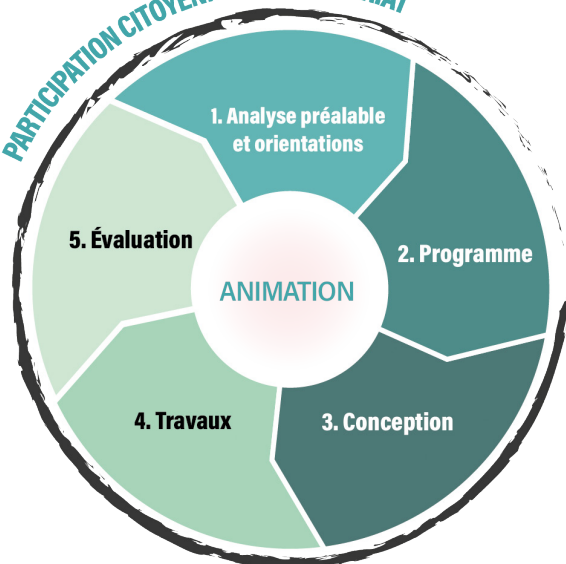


◀ Animation d'ateliers de réflexion auprès des élus et des partenaires pour réfléchir collectivement sur les enjeux de transition écologique : meilleure prise en compte de la biodiversité, sobriété foncière, adaptation des projets urbains au changement climatique.

Redaction d'un guide méthodologique avec la Région Bourgogne-Franche-Comté pour une meilleure prise en compte des besoins des habitants et usagers dans les projets d'aménagement



PARTICIPATION CITOYENNE & PARTENARIAT



■ Associer nos partenaires tout au long de la réflexion

Pour garantir l'adhésion et la réussite de vos démarches, nous associons les partenaires et les différents publics à toutes les étapes de la réflexion territoriale. Cela permet de construire des projets partagés, nourris progressivement des propositions de chacun, et d'accompagner la montée en compétences collective de manière continue.

■ Susciter la participation citoyenne

La participation du public constitue aujourd'hui un volet incontournable des démarches portées par les collectivités, notamment celles de planification et de projets urbains. Elle permet d'informer et d'associer les habitants ou les usagers sur les projets, mais aussi d'aborder les questions qui touchent à leur quotidien (tranquillité publique, cadre de vie...) et de prendre en compte leur expertise d'usage. L'implication de la population peut se construire à plusieurs échelles (intercommunalité, commune, quartier...); le degré d'implication dépend des objectifs fixés par les élus dans le cadre de leurs démarches et des moyens dont ils disposent.